

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DÉCISION
42	37	29

PRÉSENTS	26
POUVOIRS	3
ABSENTS	8

Vote Pour :	29
Vote Contre :	0
Abstention :	0

BUREAU
SEANCE DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi treize octobre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Martine SOUQUET, Première Vice-Présidente.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Francis RUFFEL, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Florence BELOU à Michelle LAVIT, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-François BAULES, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Claire VILLENEUVE Paul SALVADOR quittant la séance et ne prenant pas part à la décision

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N°57_2025DB

ACTES : 1.1.8

OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 03- Attribution des marchés relatifs aux Travaux de rénovation énergétique de l'école de Sainte Cécile d'Avès

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution des marchés relatifs aux « Travaux de rénovation énergétique de l'école de Sainte Cécile d'Avès », lancés en procédure adaptée du 13 août 2025 au 15 septembre 2025. Le délai global d'exécution des prestations est de 16 mois à compter de la date de notification du marché.

Le Bureau,

Ouï cet exposé,

Vu les articles L 2123-1-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu les arrêtés préfectoraux du 19 février 2025 et du 10 avril 2025 approuvant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et notamment l'article 6.2.7 Compétences en matière d'écoles et services périscolaires,

Vu la délégation au Président mentionnée au 2° alinéa du tableau annexé à la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 portant délégation du Conseil de communauté au Président,
Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 06 octobre 2025 en formation consultative,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **attribue** les marchés relatifs aux « Travaux de rénovation énergétique de l'école de Sainte Cécile d'Avès » aux entreprises suivantes :

Lot n°1 : Gros oeuvre - Démolition

DIAS CONSTRUCTION

ZA de Roumagnac

15 Avenue de l'Europe

81600 GAILLAC

Pour un montant forfaitaire de 38 813.46 € HT soit 46 576.15 € TTC

Lot n°2 : Désamiantage

SAS BENEZECH TP

Site de Ranteil

81000 ALBI

Pour un montant forfaitaire de 3 495.00 € HT soit 4 194.00 € TTC

Lot n°3 : Menuiseries extérieures

EURL CP ENTREPRISE

243 Avenue d'Albi

81400 BLAYE LES MINES

Pour un montant forfaitaire de 71 993.50 € HT soit 86 392.20 € TTC

Lot n°4 : ITE - Façade

SARL PRS

16 Allée du Château d'eau

31150 FENOUILLET

Pour un montant forfaitaire en offre de base + variante de 90 417.83 € HT soit 108 501.39 € TTC

Lot n°5 : Isolation Plâtrerie

SAS JACKY MASSOUTIER ET FILS

ZA La Molière

81300 GRAULHET

Pour un montant forfaitaire de 56 405.03 € HT soit 67 686.04 € TTC

Lot n°6 : Menuiseries intérieures

SAS MENUISERIE THERON

7 Route de Prunet

81190 PAMPELONNE

Pour un montant forfaitaire de 19 682.80 € HT soit 23 619.36 € TTC

Lot n°7 : Peinture

SARL LACOMBE

3 Avenue Georges Clémenceau

81600 GAILLAC

Pour un montant forfaitaire de 21 200.00 € HT soit 25 440.00 € TTC

Lot n°8 : Electricité

LAGREZE ET LACROUX

14 Avenue de la Martelle

81150 TERSSAC

Pour un montant forfaitaire de 21 500.00 € HT soit 25 800.00 € TTC

Lot n°9 : CVC

SYSTHERMIC 81

9 Chemin du clôt d'Armand

81150 TERSSAC

Pour un montant forfaitaire en offre de base + variante exigée n°2 de 94 579.58 € HT soit 113 495.50 € TTC

Lot n°10 : Nettoyage

MADAME MURIEL PINON

14 Coustou de Magnabel

31380 PAULHAC

Pour un montant forfaitaire de 6 992.13 € HT soit 8 390.56 € TTC

- **autorise** le Président à signer les marchés.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 21 OCT. 2025

- publication - mise en ligne

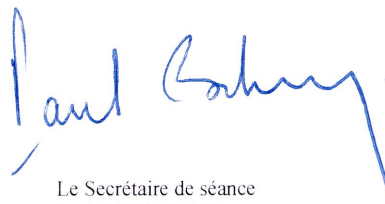
Le 21 OCT. 2025

Et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



La Première Vice-Présidente,
Martine SOUQUET

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025



ID : 081-200066124-20251013-57_2025DB-DE